

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
5°COMMANDEMENT REGIONAL / GN A CONSTANTINE
MARTYR BOUDHERSSA ALI

MISE EN DEMEURE N°02 AVANT RESILIATION

Vu le marché N°03/2019 du 18/02/2019 portant Travaux Lot N°2 réfection en TCE + VRD au profit de la Brigade **DJERMA** /GT BATNA, conclu avec l'ETBH ET TCE **MEKHOULFI HASSINA**, dont le siège social se trouve à : 04 Boulevard Ali Djar-Allah cité des martyres Commune Batna Wilaya de Batna ,et suite aux faits affichés par l'entreprise quant à la :

- Le retard important dans l'exécution des travaux.
- L'abondant du chantier et le relâchement affiché aux fins de son renforcement par les moyens humains et matériels.
- Non Dépose de la caution de bonne exécution et de garantie

L'entreprise **MEKHOULFI HASSINA** est mise en demeure pour la deuxième fois avant résiliation, en vue de relancer et de renforcer le chantier par les moyens humains et matériels nécessaires.

Faute d'obtempérer aux termes de la présente mise en demeure, d'autres mesures coercitives seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur (résiliation a tort).